

LE FINANCEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN OUTIL REGIONAL D'ÉPARGNE CITOYENNE.

Objet

Société coopérative d'intérêt collectif, adhérente aux principes du financement solidaire et agréée depuis 2007, IÉS développe un outil d'épargne (la part sociale d'IÉS) labellisé Finansol – ce qui garantit la transparence et l'utilisation solidaire des fonds.

S'adressant à toute personne – citoyen ou personne morale – qui partage une même vision de l'économie et souhaite donner du sens à son épargne, le projet d'IÉS permet le financement et l'accompagnement d'entreprises sur le territoire régional.

Finalité

IÉS collecte depuis plus de 20 ans des fonds principalement d'origine privée, locale et citoyenne pour un investissement et un accompagnement de proximité des projets et d'entreprises d'intérêt collectif engagées dans le champ de la transition en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

IÉS s'adresse aux entreprises qui placent l'utilité sociale au cœur de leur démarche, créent des emplois et ont une activité porteuse pour le dynamisme du territoire.

Participer au projet d'IÉS est accessible à tous par la souscription de parts sociales (à partir d'une part à 76 €) l'unité.

Incontournables

IÉS, le circuit court de la finance solidaire en Occitanie

IÉS, un acteur du financement et du développement local

Un triptyque :

« financement d'entreprises / investissement solidaire via la collecte / mobilisation et participation de coopérateurs » au service de la création et de la consolidation d'emplois en Occitanie.

En quelques points clés

Quoi ? Financement de tous secteurs d'activités en haut de bilan (Fonds propres et quasi-fonds propres) et accompagnement d'entreprises pendant toute la durée des financements.

Qui ? Entreprises en création – reprise – développement créatrices d'emplois et engagées dans le champ de la transition et de l'ESS (Critères d'éligibilité : ancrage local, gouvernance, solidarité et impact social de l'activité)

...

Comment ? A travers la collecte d'épargne citoyenne et locale et la participation de coopérateurs dans l'action.

Où ? Occitanie / Pyrénées-Méditerranée au sein d'un réseau de partenaires publics et privés sur les territoires à travers les groupes locaux.

Quand ? Quel que soit le stade de vie de l'entreprise, pendant au moins 5 ans (création, développement, reprise).

Combien ? Pour des montants entre 5 000 € et 50 000 € par entreprise en fonction du besoin et de l'envergure du projet.

Pourquoi ? La création d'emplois et d'activité, la citoyenneté économique, le renforcement de l'accès au financement des entreprises, l'ancrage territorial, le lien entre citoyens investisseurs et entreprises, le développement de l'économie sociale et solidaire et de projets à impacts positifs.

Voir FAQ d'IÉS pour aller plus loin